

(N° 57.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 23 MARS 1852.

Rapport de la Commission de la Guerre, chargée d'examiner le Projet de Loi concernant un trans- fert au Budget du Département de la Guerre pour l'exercice 1851.

(Voir les N° 114 et 125 de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. le Comte DE MARNIX, le Comte DE RENESSE Breidbach, le
Vicomte DESMANET DE BIESME, le Comte DE ROBIANO, MALOU, MOSSELMAN,
VAN HAVRE, VAN SCHOOR et le Baron DE ROYER DE WOLDRE.

MESSIEURS,

Votre Commission a examiné le Projet de Loi autorisant un transfert au
Budget du Département de la Guerre pour l'exercice de 1851.

Le Projet de Loi qui vous est soumis a pour but d'autoriser le Gouverne-
ment à disposer d'une somme de 355,000 francs, disponible par suite de réduc-
tions sur les articles 4, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 16, 18, 21, 22, 27, 32 et 33, et les
employer à couvrir une insuffisance de crédit, aux art. 12, 14, 23, 26 et 29.

Ce Projet de Loi, Messieurs, ne changeant en rien le chiffre global du
Budget de la Guerre, Votre Commission vous en propose l'adoption à l'una-
nimité.

Bruxelles, le 24 mars 1851.

Le Président,
Comte DE MARNIX.

Le Rapporteur,
Baron DE ROYER DE WOLDRE.